



www.tech-dev.org

ACTU FA

L'actualité du Fonds Afrique
n°11
mai 2010

Éditorial

Cher(e)s ami(e)s,

2010, Garrigue a 25 ans et le Fonds Afrique a déjà à son actif 5 années de fonctionnement ; en effet, c'est au cours de l'assemblée générale annuelle de Garrigue en septembre 2005 que le partenariat entre Garrigue et Tech Dev est approuvé, actant ainsi la création d'un 5^{ème} secteur d'investissement au sein du fonds de capital risque solidaire de Garrigue. Tech Dev assure la mise en opération du FA et le premier investissement en Afrique sera réalisé en décembre de la même année. Novembre 2009, nous réalisons notre 10^{ème} investissement.

Même si nous n'avons pas encore beaucoup de recul, un premier bilan peut être dressé et nous vous présentons dans cette édition l'analyse de notre portefeuille.

Depuis septembre dernier, un groupe de travail issu du Comité d'engagement du FA mène une réflexion, avec nos partenaires africains, sur l'utilité sociétale de l'entreprise en Afrique ; en effet, lorsqu'ils souscrivent des parts sociales de Garrigue, les épargnants décident de privilégier l'utilité de leur argent pour la société plutôt que la recherche du profit financier.

Comment définir ce concept d'utilité sociétale tout en tenant compte de la spécificité africaine (i), comment le « mesurer » et suivre son évolution dans le temps (ii), quel outil d'analyse pour pouvoir communiquer auprès de nos souscripteurs (iii) ?

Tels sont les objectifs que s'est fixé le groupe de travail ; les avancées de notre réflexion, l'outil mis en place et sa première expérimentation sur le terrain sont présentés ci-après.

La date de déclaration de l'ISF approche ; en souscrivant des parts sociales de Garrigue vous optez pour une solidarité choisie plutôt qu'une solidarité imposée ; les souscriptions au capital de Garrigue sont éligibles au dispositif TEPA ; en souscrivant de nouvelles parts avant le 15 juin 2010, vous pourrez donc, si vous êtes assujetti à l'ISF, bénéficier d'une réduction fiscale immédiate à hauteur de 75% de votre investissement, dans la limite d'un plafond annuel de 50 000 €.

En souscrivant et en diffusant autour de vous l'information auprès de personnes susceptibles d'être intéressées, vous contribuerez à renforcer notre capacité à répondre aux demandes des entreprises africaines qui sollicitent le FA via nos partenaires. En effet les demandes sont de plus en plus nombreuses et nous escomptons 5 à 6 investissements en 2010 et 7 à 8 en 2011.

En renouvelant mes remerciements aux souscripteurs pour leur fidélité, je vous souhaite à tous une bonne lecture de ce bulletin d'information.

Hubert de Beaumont
Président de TECH DEV

Sommaire :

- ▷ La répartition de notre portefeuille et l'évolution des entreprises depuis notre entrée dans leur capital
- ▷ La redistribution de la valeur ajoutée : un indicateur pertinent de la performance de l'entreprise
- ▷ La mesure et le suivi de l'impact sociétal des entreprises du FA
- ▷ Le FA y a participé
- ▷ Lecture recommandée

La répartition de notre portefeuille et l'évolution des entreprises depuis notre entrée dans leur capital

Nous avons analysé la répartition des entreprises dans lesquelles le FA a investi de 2005 à 2008 (7 entreprises), à partir de leurs comptes annuels 2008 et 2009, répartition en terme de chiffre d'affaire et d'effectif.

Les chiffres d'affaire des entreprises se situent entre 15 000 et 900 000 € avec une forte concentration entre 15 000 et 450 000 € ; les effectifs sont compris entre 2 et 60 salariés, majoritairement entre 5 et 15.

Notre « cible » est donc bien la très petite et petite entreprise productive, formelle (ou qui a la volonté de se formaliser) et créatrice d'emplois.

Analyse des chiffres d'affaire du portefeuille FA

	2008	2009
CA inférieur à 10K€	0 sur 7	0 sur 7
CA compris entre 10K€ et 100K€	3 sur 7	3 sur 7
CA compris entre 100K€ et 300K€	3 sur 7	3 sur 7
CA compris entre 300K€ et 500K€	1 sur 7	1 sur 7
CA supérieur à 500K€	0 sur 7	0 sur 7

Analyse des effectifs du portefeuille FA

	2008	2009
moins de 5 salariés	2 sur 7	2 sur 7
de 5 à 15 salariés	3 sur 7	3 sur 7
de 15 à 60 salariés	1 sur 7	1 sur 7
plus de 60 salariés	0 sur 7	0 sur 7

L'évolution de la situation des 7 premières entreprises a également été appréciée à partir de leurs comptes annuels (évolution, depuis l'entrée de Garrigue dans le capital, du chiffre d'affaire, du résultat net, de la valeur ajoutée et des effectifs) et de la connaissance que nos partenaires africains et nous-mêmes en avons.

Synthèse du portefeuille depuis que le Fonds Afrique est dans le capital (2005 à 2008 : 7 entreprises)

	Pays	CA	Résultat net	VA	Effectif
En progression	Bénin	CoopMeuble	CoopMeuble	CoopMeuble	CoopMeuble
	Burkina Faso	SPH	SPH	SPH	
		UGPPK	UGPPK	UGPPK	UGPPK
	Congo	Cuba libre		Cuba libre	Cuba libre
		Savon plus	Savon plus		
Stable	Bénin				Any Pascale
	Burkina Faso				SPH
	Congo	Caps		Caps?	Caps
En baisse	Bénin	Any Pascale	Any Pascale	Any Pascale	
	Congo		Caps		
			Savon plus	Cuba libre	

Sur les 7 premiers investissements du FA :

- ▷ Nos 2 premiers investissements au Burkina Faso (SPH et UGPPK) et notre premier investissement au Bénin (COOP MEUBLES) sont en nette progression
- ▷ La situation est plus contrastée mais en amélioration pour nos 3 investissements au Congo (SAVON PLUS, CUBA LIBRE et CAPS).
- ▷ Seule l'entreprise ANY PASCALE au Bénin est en difficulté.

SAVON PLUS au Congo (fabrication de savons à base d'huile de palme)

Le gérant de l'entreprise, Dominique Souaty, a su redresser la situation de l'entreprise en 2009 alors que les coupures d'électricité continuaient à fortement mettre en péril l'activité ; il a obtenu fin 2008 de nouveaux marchés auprès des industriels de Pointe Noire et de Brazzaville pour un nouveau produit, le savon liquide dont la fabrication ne nécessite pas d'électricité ; c'est grâce à cette diversification que l'activité est redevenue bénéficiaire en 2009 et que l'entreprise dégage une valeur ajoutée significative. 9 emplois (sur 14 en 2007) ont ainsi pu être préservés.

La contrepartie de ces 2 années difficiles est le report à 2010 du démarrage de la nouvelle unité de fabrication de savons durs à Lutété (objet du 2ème apport de Garrigue en compte courant d'associé en juin 2008).

CUBA LIBRE au Congo (fabrication de jus de fruits naturels)

Le marché de l'entreprise (jus de gingembre naturel, pasteurisé) se confirme être très porteur ; le chiffre d'affaire est en très nette progression (+ 163% en 2009) mais les résultats financiers ne sont pas au rendez-vous du fait de la rareté et donc du renchérissement des tubercules de gingembre sur le marché de Pointe Noire.

Face à cette situation, le gérant, Parfait Kissita, a prospecté début 2010 dans l'arrière pays pour s'approvisionner directement par contrat avec une coopérative de producteurs.

L'accroissement d'activité s'est traduit par l'embauche de 3 salariés supplémentaires.

SPH au Burkina Faso (fabrication de savonnettes d'hôtel et de savons de ménage)

La progression du chiffre d'affaire de l'entreprise est particulièrement remarquable (+ 65% en 2008 et + 50% en 2009), notamment du fait de la décision du gérant, Moumouni Konaté, de diversifier sa production avec le lancement d'une gamme de savons de lessive ; cela s'est traduit par 2 exercices successifs bénéficiaires malgré une charge financière encore très lourde jusqu'en 2011, due aux emprunts bancaires contractés par l'entreprise pour ses investissements réalisés en 2005. Les 13 salariés de l'entreprise voient ainsi leur emploi se consolider.

ANY PASCALE au Bénin (atelier de couture)

Rachelle Chabi Kao n'est pas arrivée à développer le marché du prêt à porter à Parakou comme elle le prévoyait dans son plan d'affaire ; elle se trouve dans l'obligation de rechercher des contrats de formation continue pour couvrir (difficilement) les charges d'exploitation de son atelier de couture, même si ces charges sont réduites au maximum du possible. La charge de travail que représentent ces prestations de formation ne lui permet pas de développer l'activité couture ; la seule façon de sortir de ce cercle vicieux est de trouver des marchés suffisamment rémunérateurs et nous prospectons en France (notamment auprès des entreprises du portefeuille de Garrigue) pour présenter les collections de ANY PASCALE.

La redistribution de la valeur ajoutée : un indicateur pertinent de la performance de l'entreprise

.....

La valeur ajoutée en tant qu'indicateur de la performance de l'entreprise et sa répartition comme marqueur de son apport aux acteurs et partenaires (*Dominique Carliez, membre du Conseil de Surveillance de Garrigue, Président du Directoire de Garrigue jusqu'à fin 2008*).

La juridiction commerciale pratiquée en Europe et en Afrique ne connaît que les sociétés de capitaux et non les sociétés de personnes, lesquelles sont pourtant les seuls créateurs de richesse. S'en suit la place exorbitante de la comptabilité financière dans l'évaluation de l'entreprise.

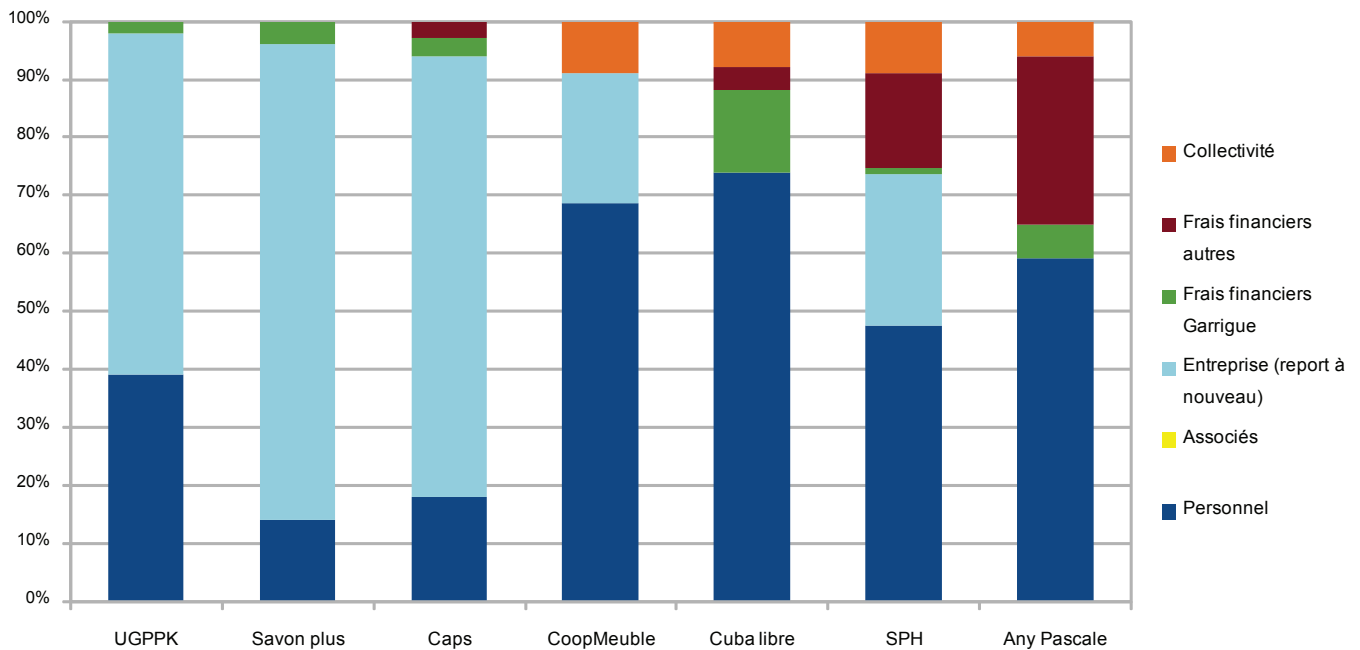
Malgré ce penchant idolâtre pour le chiffre, il est possible d'entrevoir l'utilité sociale de l'entreprise en analysant la façon dont est répartie la richesse qu'elle produit, avec toutes les réserves à apporter quant à la pertinence de la mesure de cette richesse exprimée en valeur monétaire !

Nous avons donc retenu la redistribution de la valeur ajoutée comme un indicateur pertinent de l'impact sociétal de l'entreprise (analyse avec le gérant de l'évolution d'une année sur l'autre du % de la VA revenant au personnel, à la collectivité, aux partenaires financiers, aux actionnaires et ce qui reste dans l'entreprise pour son auto financement).

Le retraitement des comptes annuels 2009 de nos 7 premiers investissements nous a permis d'évaluer la répartition de la valeur ajoutée par chaque entreprise entre les différentes « parties prenantes ».

Répartition de la VA 2009 des 7 entreprises

	UGPPK	Savon plus	Caps	Coop-Meuble	Cuba libre	SPH	Any Pascale
Personnel	39%	14%	18%	68%	74%	47%	59%
Associés	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Entreprise (report à nouveau)	59%	82%	76%	22%	0%	26%	0%
Frais financiers Garrigue	2%	4%	3%	0%	14%	1%	6%
Frais financiers autres	0%	0%	3%	0%	4%	16%	29%
Collectivité	0%	0%	0%	9%	8%	9%	6%



La redistribution en 2009 de la valeur ajoutée par les 7 premières entreprises du portefeuille

Sont bénéficiaires de la redistribution de la VA	Analyse
Dans l'entreprise	Représente la plus grande partie de la redistribution de la VA (bleu foncé + bleu clair dans le graphique)
Le personnel (salaires, primes, ...)	Variable d'une entreprise à l'autre (de 14% à 74%)
Les associés (dividendes)	Aucune entreprise dont l'exercice est bénéficiaire n'a versé de dividendes (tout le bénéfice a été ré investi sous forme de report à nouveau pour l'auto financement de l'entreprise)
L'entreprise elle-même (report à nouveau)	
À l'extérieur de l'entreprise	Représente une faible partie de la redistribution sauf pour les entreprises encore lourdement endettées auprès des banques
Les partenaires financiers (Garrigue, les banques)	Les intérêts sur CCA Garrigue représentent un % très faible à l'exception de CUBA LIBRE ; ANY PASCALE et SPH sont encore très endettés auprès des banques
La collectivité (impôts, taxes, charges sociales)	Encore peu d'impôts et peu de charges sociales prélevés sur la VA

L'évolution de cette répartition de la valeur ajoutée sera analysée début 2011 avec les chefs d'entreprise au cours de la rencontre annuelle que nous programmons systématiquement, avec la participation de nos partenaires locaux.

La mesure et le suivi de l'impact sociétal des entreprises du FA

.....

En souscrivant des parts sociales de la coopérative de capital risque solidaire Garrigue, les épargnants décident de privilégier l'utilité sociétale plutôt que la recherche du profit financier.

Les critères d'investissement du Comité d'engagement du FA sont donc basés sur cette volonté partagée par Garrigue, Tech Dev et les souscripteurs.

Depuis 2005, Garrigue, en partenariat avec Tech Dev, investit dans des petites entreprises productives en Afrique, dans nos pays d'intervention et en étroite coopération avec nos partenaires locaux et sur la base de ce critère d'utilité sociétale.

Le Comité d'engagement du FA est composé de 10 souscripteurs bénévoles (dont 50% au moins sont membres de Tech Dev) et un membre du Directoire de Garrigue fait partie du Comité.

Le Comité se réunit périodiquement (4 à 5 fois par an) pour :

- ◆ décider des demandes de financement qui feront l'objet d'une instruction détaillée par Tech Dev et son partenaire local ;
- ◆ analyser les dossiers de demande de financement et émettre un avis pour décision finale par le Directoire de Garrigue.

Le Comité a élaboré une grille d'analyse des demandes qui est utilisée pour noter l'entreprise et son projet de développement ; cette grille permet d'analyser 5 domaines de préoccupation des évaluateurs :

- ◆ L'utilité sociétale de l'entreprise : en quoi l'entreprise participe-t-elle au bien commun ?
- ◆ Les ressources humaines, la gestion de l'entreprise et la relation avec Tech - Dev / le partenaire local de Tech - Dev
- ◆ La viabilité de l'entreprise et de son projet, les perspectives de développement
- ◆ La crédibilité financière
- ◆ L'innovation et le risque que représente l'investissement dans l'entreprise

Pour chaque domaine, 4 points sous forme de question sont examinés, discutés puis notés de façon consensuelle entre les membres du comité, les doutes et interrogations sont mis en évidence ainsi que les points forts et les points faibles.

L'avis du Comité d'engagement est ensuite formulé à l'attention du Directoire de Garrigue (avis favorable, avis favorable sous condition avec ou sans ré-examen, rejet), lequel prend la décision finale.

En conséquence, le Comité d'engagement a considéré nécessaire

- ▷ de s'interroger sur ce concept d'utilité sociétale dans le contexte spécifique africain,
- ▷ de mettre en place une méthode pour "mesurer" annuellement l'évolution des entreprises de notre portefeuille africain suivant des critères et des indicateurs pré-établis,
- ▷ d'explicitier auprès des entrepreneurs et de nos partenaires africains les valeurs qui nous ont fait nous associer, valeurs pour lesquelles nous souhaitons progresser conjointement,
- ▷ d'élaborer un outil d'analyse et de communication auprès de nos souscripteurs pour partager ce reporting sociétal.

Un groupe de travail s'est donc constitué en septembre 2009 qui réunit quelques membres du Comité ; il est animé par Pascale Terrisse, enseignant chercheur en économie sociale à l'Université de Paris - Marne La Vallée ; le groupe a beaucoup échangé avec nos partenaires africains afin

- ▷ de mieux appréhender la réalité africaine et le contexte dans lequel évoluent les entreprises, notre concept de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ne pouvant pas être décalqué tel quel,
- ▷ de concevoir de façon participative et démocratique un canevas d'analyse de l'évolution de l'utilité sociétale des entreprises sur la base de critères (ressources humaines, bonne gouvernance, pérennité, développement local) et d'indicateurs mesurables,
- ▷ de retenir 17 indicateurs pertinents à analyser annuellement à partir des canevas renseignés au cours d'entretiens avec les dirigeants des entreprises de notre portefeuille (évolution des indicateurs majeurs pour chacun des 4 critères).

Indicateurs : approche quantitative ou qualitative ? (Alain Larreture, membre du Conseil de Surveillance de Garrigue, Trésorier de Tech Dev)

Pour estimer qu'une entreprise va dans « la bonne direction » (au sens de l'évaluateur), il est nécessaire d'avoir recours à des indicateurs dont les résultats de mesure seront soit qualitatifs soit quantitatifs.

Il est nécessaire d'être prudent dans l'usage des indicateurs aux résultats quantitatifs : le souci de productivité conduit souvent à privilégier des indicateurs disponibles sans travail supplémentaire, tels que les chiffres issus des bilans. L'évaluateur produit ainsi un résultat à bon compte.

D'autre part, les indicateurs dont les résultats de mesure sont quantifiés génèrent souvent des effets pervers. On le voit bien avec l'évaluation des performances du personnel du ministère de l'intérieur, qui conduit à augmenter les gardes à vues pour montrer qu'on arrête beaucoup de délinquants ou à inciter les plaignants à déposer des mains courantes et non des plaintes si on veut montrer que la délinquance diminue. On ne fait ni prévention ni guérison, on modifie seulement le thermomètre.

Bien entendu, tout n'est pas à jeter dans les résultats de mesure quantifiés. Nombreux sont ceux qui sont indispensables pour réaliser une évaluation pertinente.

Le suivi de la performance relative à certains objectifs relève d'indicateurs dont le résultat de la mesure est qualitatif. C'est par exemple le cas de l'objectif de pérennité de l'entreprise, dont un des indicateurs est l'existence d'un collaborateur à même de suppléer au chef d'entreprise, avec des degrés (collaborateur identifié, collaborateur en formation, etc.).

Pour mesurer l'évolution de l'utilité sociétale de l'entreprise, près de la moitié des indicateurs que nous avons retenus ont des résultats de mesure qui sont qualitatifs. Nous les considérons comme absolument indispensables.

Ce que nos partenaires africains nous ont dit :

Cyr Davoudoun (Directeur du BAA au Bénin)

”Il est nécessaire de tropicaliser vos concepts du Nord car le contexte dans lequel les entreprises évoluent en Afrique est totalement différent ... la question du travail des enfants doit être analysée avec prudence : souvent le patron récupère des enfants qui lui sont confiés par leurs parents ; soit le patron fait travailler l'enfant soit il retourne à la rue, un indicateur intéressant à ce niveau : l'effort du patron pour que l'enfant suive des cours – travail à temps partiel ...les patrons ne font que du social par la redistribution des bénéfices de l'entreprise dans leur entourage ; il faut les faire évoluer vers un social amélioré et plus de rationalité dans l'affectation des résultats de l'entreprise ... Le patron s'identifie à son entreprise et son entourage en fait autant ; l'entreprise va disparaître avec le patron (revente des machines, ...) ; il n'existe pas de processus de reprise d'entreprise, comment faire évoluer cette situation ?”

Félicité Traoré (Directrice de ICDE) et son collaborateur Paul Yarga au Burkina Faso

”L'existence de comptes annuels est primordiale ... un indicateur est que les actifs sont acquis au nom de l'entreprise et pas au nom de l'entrepreneur ... la consolidation des emplois est au moins aussi important que la création d'emplois ... un indicateur important : l'équité du chef d'entreprise vis-à-vis de son personnel : respecte-t-il ses engagements en terme de versement des salaires ... raisonner en terme de création d'emplois en amont et en aval de l'entreprises (emplois indirects) ... souvent les chefs d'entreprise ne tiennent pas de comptes au niveau de l'entreprise afin de ne pas savoir tout ce qu'ils ont redistribué .. le chef d'entreprise crée son entreprise pour être en mesure de subvenir aux besoins financiers de son entourage au sens large ...”.

Paul explique que ”les nouveaux embauchés mal payés au départ (ils ne négocient pas leur salaire, trop contents d'avoir trouvé un travail) vont progressivement améliorer leurs performances pour être mieux payé ; dès que leur salaire est meilleur ils ne font plus rien, il y a désintérêt au travail”.

Félicité parle d'une « culture de toujours en faire moins » et du fait que les salariés sont obsédés par l'enjeu du « fauteuil du chef » ... ”les revenus perçus par les femmes ont un réel impact social car ils vont aller directement à la famille et notamment aux enfants”.

Entretien avec Paul Kampakol (Secrétaire Général du FJEC au Congo)

”Pour un patron de TPE (très petite entreprise) il s'agit d'abord d'un combat pour la survie ; il faut d'abord gagner de l'argent, le reste vient après ... ce n'est que lorsque l'équilibre financier est atteint que l'on peut parler de la recherche du bien-être social dans l'entreprise ...”.

Paul parle plutôt d'axes de progrès pour l'entreprise et il évite la notion d'évaluation ...

Entretien avec Moumouni Konaté (Gérant de la SPH au Burkina Faso) à Paris avec le groupe de travail « impact social » en novembre 2009 (Moumouni ayant été invité par Finansol pendant la semaine de la finance solidaire)

À la question « qu'apportez-vous comme contribution au bien commun ? » Moumouni répond « tout d'abord un outil de développement économique : 13 personnes vivent de la SPH, donc 13 foyers qui envoient les enfants à l'école, qui peuvent se nourrir et se réaliser par leur travail ... ensuite l'entreprise est un outil pour satisfaire les besoins de la population : l'entreprise crée des produits de qualité ; les clients s'adressent au dirigeant pour lui dire « ton produit est bien, je suis content ».

À la question de la pérennité de l'entreprise (et après que se passe-t-il ?) Moumouni explique qu'il implique sa famille pour prendre la relève ; ses fils sont formés et travaillent avec lui ; son fils aîné a 27 ans, il est le chef de production depuis 4 ans ; il a vocation à devenir son bras droit... il faut voir l'entreprise comme appartenant aux associés (il est SARL depuis 5 ans et il pense que c'est bien) mais aussi à chaque salarié « notre entreprise, pas mon entreprise, tout seul aucun fondateur ne peut répondre aux commandes, mes salariés sont pour la plupart là depuis le début ».

4 CRITÈRES	17 INDICATEURS
Ressources humaines	Nombre de salariés en équivalent temps plein ⁽¹⁾ Rémunération des salariés Rémunération complémentaire (primes, ...) Système de protection des salariés Conditions de travail (hygiène, salubrité) Renforcement des compétences et savoir faire des salariés
Bonne gouvernance	Qualité, fiabilité et sincérité des enregistrements comptables ⁽²⁾ Participation des salariés ou coopérateurs aux résultats de l'entreprise Modalités d'embauche ⁽³⁾ Niveau d'implication des salariés ou des coopérateurs dans la marche de l'entreprise
Pérennité	Existence d'un collaborateur à même de suppléer au chef d'entreprise Renforcement des fonds propres ⁽⁴⁾ Niveau de recours à l'endettement à court terme (banques, famille, proches, ...) ⁽⁴⁾
Développement local	Origine des matières premières ⁽⁵⁾ Destination des ventes ⁽⁵⁾ Traitement des rejets Équité des relations avec les fournisseurs sous régionaux

⁽¹⁾ : Créer de l'utilité sociale passe d'abord par créer de l'emploi pérenne, donc salarié.

⁽²⁾ : La tenue d'une comptabilité transparente et sincère permet non seulement une meilleure gestion de l'entreprise mais elle reflète la réalité de la valeur ajoutée par l'entreprise et de sa redistribution.

⁽³⁾ : Des procédures (publication d'un appel à candidature, sélection parmi plusieurs candidats, ...) et des critères d'embauche clairs (professionnalisme, formation, expérience professionnelle) évitent de privilégier un parent, un proche, ... au détriment de l'adéquation avec le poste à pourvoir.

⁽⁴⁾ : Le renforcement des fonds propres par l'affectation de tout ou partie du bénéfice au report à nouveau renforce la solidité financière de l'entreprise, et permet l'autofinancement du développement de l'activité en limitant au maximum le recours à des emprunts.

⁽⁵⁾ : Acheter les matières premières localement, y compris dans la sous-région, et vendre sur le marché africain contribue fortement au développement local.

Quatre entretiens ont pu être menés au Bénin (1) et au Burkina Faso (3) en février dernier permettant une première tentative d'analyse. L'échantillon est encore réduit et nous manquons de recul dans le temps pour en tirer des conclusions mais l'outil a été testé, il retient l'intérêt de nos partenaires et des entreprises « interviewées ».

Nous serons en mesure début 2011 de faire part à nos souscripteurs de l'analyse de l'utilité sociétale de notre portefeuille d'entreprises en Afrique à, partir d'une base plus large d'entreprises et avec le recul d'une année supplémentaire.

Cet outil se veut évolutif ; il sera affiné au fur et à mesure de son utilisation. **Il devra nous permettre de mieux appréhender les spécificités du rôle sociétal de l'entreprise, dans le contexte spécifique africain.**

La date de déclaration de l'ISF approche

Les souscriptions au capital de Garrigue sont éligibles au dispositif TEPA ; en souscrivant de nouvelles parts, vous pourrez, si vous êtes assujetti à l'ISF, bénéficier d'une réduction fiscale immédiate à hauteur de 75% de votre investissement, dans la limite d'un plafond annuel de 50 000 € et sous réserve de ne pas revendre vos parts avant 5 ans ; pour cela, remplissez le bulletin de souscription téléchargeable depuis notre site www.tech-dev.org/fonds-afrique/ et retournez-le à Garrigue (61 rue Victor Hugo, 93500 Pantin) accompagné de votre règlement **avant le 15 juin 2010**. Une attestation de souscription vous sera renvoyée dans les plus brefs délais.

Le FA y a participé

Le 5 février dernier Gilles Beville, Président de l'ATES (Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire www.tourismesolidaire.org), a invité Hubert de Beaumont à présenter le Fonds Afrique au cours de l'assemblée générale de cette association ; l'ATES regroupe des voyageurs qui pratiquent le tourisme solidaire ; ils sont à la recherche d'opérateurs de terrain pour mener à bien les projets de développement décidés par les communautés et qu'ils financent avec une partie du prix du voyage. Sekou DIARRA, Secrétaire Général de GIP-BIO (www.gip-bio.org) et partenaire de Tech Dev au Mali, de passage à Paris, a pu participer à la réunion et témoigner des actions menées au Mali avec Tech Dev ainsi que les perspectives du Fonds Afrique dans son pays.

Garrigue participe à la 3ème édition du « Printemps pour une économie équitable » du 21 mars au 21 juin ; cette initiative nationale est placée cette année sous le thème « Et si le travail nous aidait à vivre bien ? ».

Hubert de Beaumont a représenté Garrigue et le FA à la conférence de presse le 13 avril dernier à « L'atelier » à Paris ; il a centré son intervention sur l'importance que donne Garrigue à la création d'emplois stables et à la vie démocratique au sein de l'entreprise ; il faut être vigilant à la dérive actuelle, en France comme en Afrique, de l'auto-entrepreneuriat « faute de mieux » ; est également intervenu le directeur de COOPANAME, SCOP financée en France par Garrigue et qui regroupe 400 activités économiques différentes « nous entreprenons ensemble car nous croyons aux vertus collectives ; plutôt que de créer son entreprise, chacun est entrepreneur au sein d'une entreprise qu'il partage » ; une nouvelle approche particulièrement intéressante du concept d'emploi !

Anne Calvel, Secrétaire Générale de Tech - Dev, a participé au 3ème forum Convergences les 25 et 26 mai à l'Hôtel de Ville de Paris ("Solidaires et responsables : investir et agir pour les Objectifs du Millénaire") Il y a été beaucoup question de micro crédit et les tables rondes ont aussi été l'occasion de parler des nouvelles pistes ouvertes par les acteurs de la mésofinance dont le FA fait partie.

Lecture recommandée

La 8^{ème} édition du **Baromètre de la Finance Solidaire** vient de paraître dans le journal La Croix le 19 mai. Vous pouvez y accéder par le lien <http://www.finansol.org/docs/Barometre-2010-de-la-finance-solidaire.pdf>

Le numéro 5 de la **revue de Proparco** "Secteur Privé & Développement"- mars 2010 (http://www.proparco.fr/jahia/Jahia/Accueil_PROPARGO/secteur-prive-developpement/Revue_Secteur_Prive_et_Developpement) traite des marchés financiers en Afrique en tant qu'outil de développement. L'accent y est mis sur l'étroitesse de ces marchés (souscriptions enregistrées lors des récentes introductions en bourse en Afrique) alors qu'une épargne privée est largement disponible :

- ▷ Page 17 : "La capitalisation boursière de l'ensemble des marchés subsahariens - hors Afrique du Sud - était de 90 milliards de dollars fin 2008, un montant inférieur à celui de la bourse thaïlandaise". Raison supplémentaire pour nous de mener une réflexion avec nos partenaires africains : quelles modalités pour lever de l'épargne solidaire en Afrique pour les entreprises africaines sur le modèle du FA, qui devra bien évidemment être adapté.
- ▷ Page 21 : "Les opérations bancaires en Afrique, bien que limitées, sont néanmoins rentables. Les banques en Afrique tendent aussi à être extrêmement liquides ... Il semblerait donc que les banquiers africains soient peu incités à développer les prêts aux entreprises et particulièrement aux plus petites".

À l'occasion du forum Convergences, **Le Monde de l'économie** daté du 26 mai a sorti un spécial économie solidaire où il est également beaucoup question de micro crédit et de "social business" ; nous y avons lu avec intérêt l'article de Mélanie Parent "Il faut aussi réguler la finance solidaire".

Aneel Karnani, Université de Michigan, nous propose une analyse particulièrement pertinente de ce marché que représentent les pauvres et dont plus d'un "expert en développement" nous vante l'intérêt : "**Fortune at the Bottom of the Pyramid : a mirage**"

(http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=914518)

Abstract :

The popular 'bottom of the pyramid' (BOP) proposition argues that large companies can make a fortune by selling to poor people and simultaneously help eradicate poverty. While a few market opportunities do exist, the market at the BOP is generally too small monetarily to be very profitable for most multinationals. At the same time, the private sector can play a key role in poverty alleviation by viewing the poor as producers, and emphasize buying from them, rather than selling to them.

Lettre d'information réalisée avec la contribution du groupe
Ingénieurs Sans Frontières Paris IV